



ASSOCIATION
« **HORIZONS POUR L'ENFANCE** »

POLITIQUE DE PROTECTION

DES DONNÉES PERSONNELLES

Version 1.0
Établie par le Bureau de l'association
Approuvée le 2 juin 2025
Document à usage interne et externe — consultable sur demande

SOMMAIRE

Préambule

Article 1 — Objet et champ d'application

Article 2 — Responsable du traitement et référent protection des données

Article 3 — Données collectées et personnes concernées

Article 4 — Finalités des traitements

Article 5 — Base légale des traitements

Article 6 — Durées de conservation

Article 7 — Destinataires des données et sous-traitants

Article 8 — Sécurité des données

Article 9 — Cas particulier des mineurs et personnes vulnérables accompagnés

Article 10 — Cookies et données de navigation

Article 11 — Droits des personnes concernées

Article 12 — Violation de données

Article 13 — Mise à jour de la politique

Article 14 — Contact

Préambule

Dans le cadre de ses activités, l'association Horizons pour l'Enfance est amenée à collecter et à traiter des données à caractère personnel concernant ses membres, donateurs, bénévoles, partenaires, ainsi que, dans le cadre de ses missions de terrain, des mineurs et des personnes vulnérables accompagnés.

La présente politique a été rédigée et approuvée par le Bureau le 2 juin 2025. Elle a pour objet d'informer les personnes concernées de la manière dont leurs données sont collectées, utilisées, protégées et conservées, dans le respect du Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 (« RGPD ») et de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, dite « Informatique et Libertés ».

Elle complète et précise l'article 11 du Règlement Intérieur de l'association, relatif à la confidentialité et à la protection des données personnelles.

À noter — Cette politique est adaptée à la taille et aux moyens actuels d'Horizons pour l'Enfance, association récente fonctionnant principalement grâce à des bénévoles. Elle sera précisée et renforcée au fil du développement de l'association, notamment si ses traitements de données venaient à prendre de l'ampleur (salariés, base de données de grande taille, nouveaux outils numériques).

Article 1 : Objet et champ d'application

La présente politique de protection des données s'applique à l'ensemble des traitements de données à caractère personnel mis en œuvre par l'association Horizons pour l'Enfance, que ce soit dans le cadre de la gestion de ses membres et donateurs, de l'organisation de ses actions bénévoles, de sa communication, ou de ses missions de terrain en France et à l'international.

Elle s'impose à tous les membres du Bureau, du Conseil d'administration, aux bénévoles et, le cas échéant, aux salariés et prestataires de l'association ayant accès à des données personnelles dans le cadre de leurs missions.

Article 2 : Responsable du traitement et référent protection des données

Le responsable des traitements de données mis en œuvre par l'association est l'association Horizons pour l'Enfance elle-même, représentée par son Président, dont le siège social est fixé au 3 rue Marqueroze, 34250 Palavas-les-Flots.

Compte tenu de sa taille et de la nature de ses traitements, l'association n'est pas tenue de désigner un Délégué à la Protection des Données (DPO) au sens du RGPD. Le Bureau désigne toutefois en son sein un référent protection des données, chargé de veiller à la bonne application de la présente politique, de répondre aux demandes des personnes concernées et de constituer le point de contact de l'association sur ces questions.

Article 3 : Données collectées et personnes concernées

L'association collecte des données à caractère personnel auprès des catégories de personnes suivantes, dans la stricte mesure nécessaire aux finalités poursuivies :

Catégorie de personnes	Données collectées (exemples)
Membres et adhérents	Identité, coordonnées, catégorie d'adhésion, historique de cotisation
Donateurs	Identité, coordonnées, montant et date des dons, informations nécessaires à l'émission des reçus fiscaux
Bénévoles	Identité, coordonnées, compétences, missions confiées, disponibilités
Partenaires (institutions, associations)	Identité et coordonnées professionnelles des contacts référents
Abonnés (newsletter, réseaux sociaux, site internet)	Adresse e-mail, préférences de communication, données de navigation
Personnes accompagnées sur le terrain (mineurs, familles)	Données strictement nécessaires au suivi de leur situation, traitées dans des conditions de confidentialité renforcée

L'association veille à ne collecter que les données strictement nécessaires aux finalités poursuivies (principe de minimisation).

Article 4 : Finalités des traitements

Les données collectées sont utilisées pour les finalités suivantes :

- La gestion des adhésions, cotisations et du registre des membres ;
- La gestion des dons, l'émission des reçus fiscaux et le suivi des relations avec les donateurs ;
- L'organisation et le suivi des missions confiées aux bénévoles ;
- La communication de l'association (newsletter, réseaux sociaux, invitations à des événements) ;
- La coordination des actions de terrain avec les institutions et partenaires associatifs, en France comme à l'international ;
- Le respect des obligations légales, comptables et fiscales de l'association.

Article 5 : Base légale des traitements

Chaque traitement de données mis en œuvre par l'association repose sur l'une des bases légales suivantes, prévues par le RGPD :

- **L'exécution d'une relation contractuelle ou associative** : gestion des adhésions et des missions bénévoles, conformément aux statuts et au Règlement Intérieur ;
- **Le respect d'une obligation légale** : émission des reçus fiscaux, tenue de la comptabilité et des registres associatifs ;
- **L'intérêt légitime de l'association** : gestion courante, communication institutionnelle, sécurité des systèmes d'information ;
- **Le consentement de la personne concernée** : inscription à la newsletter, utilisation de photographies ou de témoignages, dépôt de cookies non essentiels.

Article 6 : Durées de conservation

Les données personnelles sont conservées pendant une durée proportionnée aux finalités pour lesquelles elles ont été collectées :

- Membres et adhérents : pendant la durée de l'adhésion, puis trois ans à compter de la fin de celle-ci ;
- Donateurs : pendant la durée nécessaire à l'établissement des reçus fiscaux et au respect des obligations comptables, conformément aux durées d'archivage prévues par le Manuel des procédures administratives et financières de l'association ;
- Bénévoles : pendant la durée de l'engagement, puis trois ans à compter de sa fin ;
- Abonnés newsletter et réseaux sociaux : jusqu'à désinscription ou désabonnement ;
- Personnes accompagnées sur le terrain : pendant la durée strictement nécessaire au suivi de leur situation, conformément aux obligations légales applicables et aux conventions conclues avec les institutions et partenaires concernés.

Article 7 : Destinataires des données et sous-traitants

Les données collectées sont destinées aux membres du Bureau, du Conseil d'administration et aux bénévoles habilités, dans la stricte limite de ce qui est nécessaire à l'exercice de leurs missions.

L'association ne vend ni ne cède les données de ses membres, donateurs ou bénévoles à des tiers à des fins commerciales.

Certaines données peuvent être transmises à des partenaires institutionnels ou associatifs (en France ou au Cameroun, par exemple) dans le strict cadre des conventions de partenariat signées, et pour les seules données nécessaires à la mission commune.

L'association peut recourir à des prestataires techniques (hébergement du site internet, outil d'envoi de newsletter, solution de paiement en ligne pour les dons, réseaux sociaux) agissant en qualité de sous-traitants au sens du RGPD. L'association veille à ce que ces prestataires présentent des garanties suffisantes en matière de protection des données.

Article 8 : Sécurité des données

L'association met en œuvre des mesures de sécurité proportionnées à ses moyens pour protéger les données personnelles qu'elle traite, notamment :

- L'accès aux fichiers et registres sensibles limité aux seules personnes habilitées, au moyen d'identifiants et de mots de passe individuels ;
- La sensibilisation des membres du Bureau et des bénévoles aux bonnes pratiques de confidentialité ;
- Des sauvegardes régulières des données conservées sous forme numérique ;
- Une vigilance particulière et un accès restreint pour les données relatives aux mineurs et personnes vulnérables accompagnés, conformément à l'article 9 du présent document.

Article 9 : Cas particulier des mineurs et personnes vulnérables accompagnés

Compte tenu de son objet social, l'association traite, dans le cadre strict de ses missions de terrain, des données pouvant concerner des mineurs victimes de violences ou des personnes vulnérables. Ces données font l'objet d'une protection renforcée :

- Seules les personnes directement habilitées par leur mission (professionnels, référents désignés par le Bureau) ont accès à ces informations ;
- Aucune identité, image ou situation individuelle n'est communiquée publiquement (communication, réseaux sociaux, rapports d'activité) sans anonymisation préalable, sauf autorisation expresse et éclairée des représentants légaux de la personne concernée ;
- Ces données sont traitées en coordination avec les institutions et partenaires locaux compétents, dans le respect de leurs propres obligations de confidentialité et de protection de l'enfance ;
- Le traitement de ces données s'inscrit dans le respect de l'article 9 du Règlement Intérieur de l'association relatif à la protection des mineurs et des personnes vulnérables, notamment en matière de signalement aux autorités compétentes.

Article 10 : Cookies et données de navigation

Le site internet de l'association (www.horizonsenfance.com) est susceptible d'utiliser des cookies ou traceurs, notamment à des fins de mesure d'audience ou d'intégration de contenus de réseaux sociaux.

Conformément à la réglementation applicable, les cookies non strictement nécessaires au fonctionnement du site ne sont déposés qu'après recueil du consentement du visiteur, qui peut à tout moment le retirer ou paramétrer ses préférences via les outils mis à sa disposition sur le site.

Article 11 : Droits des personnes concernées

Conformément au RGPD, toute personne dont les données sont traitées par l'association dispose des droits suivants :

- **Droit d'accès** : obtenir la confirmation que ses données sont traitées et en obtenir une copie ;
- **Droit de rectification** : faire corriger des données inexacts ou incomplètes ;
- **Droit à l'effacement** : demander la suppression de ses données, dans les limites prévues par la loi ;
- **Droit à la limitation** : demander la suspension temporaire d'un traitement ;
- **Droit d'opposition** : s'opposer, pour des motifs légitimes, à un traitement, notamment à des fins de communication ;
- **Droit à la portabilité** : recevoir ses données dans un format structuré, lorsque ce droit est applicable.

Ces droits peuvent être exercés en écrivant au référent protection des données de l'association, dont les coordonnées figurent à l'article 14 du présent document, en justifiant de son identité. L'association s'engage à répondre dans un délai d'un mois.

En cas de difficulté, toute personne concernée peut également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

Article 12 : Violation de données

En cas de violation de données à caractère personnel (accès non autorisé, perte, divulgation accidentelle) susceptible d'engendrer un risque pour les droits et libertés des personnes concernées, l'association s'engage à notifier cette violation à la CNIL dans un délai de 72 heures après en avoir eu connaissance, et à informer les personnes concernées lorsque le risque est élevé, conformément aux exigences du RGPD.

Article 13 : Mise à jour de la politique

La présente politique peut être révisée par le Bureau à tout moment, notamment pour tenir compte de l'évolution de la réglementation, des activités de l'association ou des outils qu'elle utilise. La version en vigueur est tenue à la disposition de toute personne qui en fait la demande et peut être publiée sur le site internet de l'association.

Article 14 : Contact

Pour toute question relative à la présente politique ou à l'exercice de vos droits, vous pouvez contacter l'association :

- Par courriel : contact@horizonsenfance.com
- Par courrier : Association Horizons pour l'Enfance, 3 rue Marqueroise, 34250 Palavas-les-Flots

Fait à Palavas-les-Flots, le 2 juin 2025.